

II - ÉLECTIONS

II.3 - ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL

DÉLIBÉRATION N° 25-07-583

Le mercredi 2 juillet 2025 à 17h00, le Comité Syndical de l'Établissement public Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens, convoqué par courrier le 14 mai 2025, s'est réuni en présentiel.

Est désigné comme président de séance M. Jean-Michel FABRE

Est nommée comme secrétaire de séance Mme Martine COUTURIER

NOM DU DELEGUE	PRESENT	A DONNE POUVOIR	A : NOM DU DELEGUE	EXCUSE
REGION OCCITANIE (4X3)				
Jean-Louis CAZaubon	OUI			
Patrice GARRIGUES	OUI			
Yann HÉLARY	NON	NON		OUI
Mélanie TISNÉ-VERSAILLES	NON	OUI	M. CAZaubon	
REGION NOUVELLE-AQUITAINE (4X3)				
Marie-Laure CUVÉLIER	NON	OUI	M. SABAROT	
Delphine EYCHENNE	NON	OUI	Mme COUTURIER	
Annick COUSIN	NON	NON		OUI
Henri SABAROT	OUI			
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE (2x2)				
Jean-Michel FABRE	OUI			
Thierry SJAUD	OUI			
DEPARTEMENT DU TARN-ET-GARONNE (2x2)				
Alain BELLOC	OUI			
Emmanuel CROS	NON	OUI	M. BELLOC	
DEPARTEMENT DU LOT-ET-GARONNE (2x2)				
Philippe BOUSQUIER	NON	OUI	M. VO VAN	
Paul VO VAN	OUI			
DEPARTEMENT DE GIRONDE (2x2)				
Martine COUTURIER	OUI			
Hervé GILLÉ	NON	OUI	M. SJAUD	
DEPARTEMENT DE L'ARIEGE (2X2)				
Jean-Paul FERRÉ	NON	OUI	M. FABRE	
Jérôme BLASQUEZ	NON	OUI	M. VERDIER	
DEPARTEMENT DU GERS (2X2)				
Dominique GONELLA	OUI			
Céline SALLES	OUI			
DEPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES (2X2)				
Bernard VERDIER	OUI			
Maryse BEYRIE	OUI			
Membres en exercice	22	Suffrages exprimés au 1er tour de scrutin 1er Vice-Président		20
Membres présents	12	Vote pour Mme EYCHENNE Delphine		20
Membres représentés	8	Vote blanc		0
Membres absents excusés	2	Vote nul		0
Nombre de votants	20	Majorité absolue		10
Appréciation du quorum	12			
		Suffrages exprimés au 1er tour de scrutin 2ème Vice-Président		20
		Vote pour M. GARRIGUES Patrice		20
		Vote blanc		0
		Vote nul		0
		Majorité absolue		10
		Suffrages exprimés au 1er tour de scrutin Bureau		20
		Vote pour M. BELLOC Alain, M. FERRÉ Jean-Paul, Mme GONELLA Dominique, M. GILLÉ Hervé, M. VERDIER Bernard, M. VO VAN Paul		20
		Vote blanc		0
		Vote nul		0
		Majorité absolue		10



DÉLIBÉRATION N° 25-07-583

VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les nouveaux statuts de l'Etablissement public Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens, approuvés par le comité syndical par délibération n°25-01-546 en date du 31 janvier 2025 et ratifiés par arrêté préfectoral en date du 23 juin 2025, et notamment l'article 11 relatif à l'élection des vice-présidents et des membres du bureau,

VU la délibération n°25-06-580 du 27 juin 2025 du comité syndical approuvant l'adhésion des départements de l'Ariège, du Gers et des Hautes-Pyrénées,

VU la délibération n°25-07-581 portant l'élection du Président,

VU la délibération n°25-07-582 fixant le nombre de vice-présidents,

VU le Règlement intérieur du Comité syndical,

VU les candidatures de :

- 1^{ère} Vice-président(e) : Mme Delphine EYCHENNE,
- 2^{ème} Vice- président(e) : M. Patrice GARRIGUES,
- Autres membres :
 - M. BELLOC Alain,
 - M. FERRÉ Jean-Paul,
 - Mme GONELLA Dominique,
 - M. GILLÉ Hervé,
 - M. VERDIER Bernard,
 - M. VO VAN Paul

VU les résultats du vote consignés dans le procès-verbal joint à la présente délibération,

VU le rapport du président,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL :

Le Bureau Syndical de l'Etablissement public Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens est composé des membres nominativement désignés ci-après :

Président : M. Jean-Michel FABRE

1^{ère} Vice-présidente : Mme Delphine EYCHENNE

2^{ème} Vice-président : M. Patrice GARRIGUES

Autres membres :

- M. BELLOC Alain,
- M. FERRÉ Jean-Paul,
- Mme GONELLA Dominique,
- M. GILLÉ Hervé,
- M. VERDIER Bernard,
- M. VO VAN Paul

DÉLIBÉRATION N° 25-07-583

Le Secrétaire,



Fait à TOULOUSE, le 2 juillet 2025
Pour extrait conforme,

Le Président,
Jean-Michel FABRE

